

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

AVRIL 2019 N°458 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



CRÉPY-EN-VALOIS
VILLE FLEURIE



N° 458 SOMMAIRE

DU NOUVEAU À L'ESPACE RAMEAU LE DOSSIER

La Ville dispose désormais de l'ensemble de l'Espace Rameau. On vous dévoile tout sur le projet d'aménagement du 1^{er} étage.

3 FLEURS POUR CRÉPY ACTU VILLE

Le Jury Régional de Fleurissement a couvert de fleurs Crépy-en-Valois ! Zoom sur les points forts et pistes d'amélioration.

LE MUSÉE AU PROGRAMME CULTURE

Le Musée de l'archerie et du Valois a rouvert ses portes. Découvrez la programmation pour ne rien manquer !

L'USC FÊTE LES SPORTS SPORT

Faites du sport avec l'USC. Lors d'un week-end, trouvez et pratiquez le sport de votre choix.

ÉDITO

Le 27 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget que je lui présentais. Celui-ci comporte une mesure importante pour vous tous. Je m'y suis engagé avec mon équipe en 2014 et je m'y engage encore aujourd'hui : les taux des impôts communaux n'augmenteront pas en 2019.

Par ailleurs, notre volonté d'assainir les comptes de la Ville, pour tous les Crépynois et les générations futures, reste pour moi primordiale. Et nous pouvons aujourd'hui être fiers du travail accompli. Nos choix, nos décisions, nos orientations ont payé. Cette année, nous pourrions désendetter la Ville de 547 214 €, pour atteindre un désendettement cumulé total de 2 356 604 € sur le budget principal depuis notre arrivée.

Toutefois, tous les efforts de gestion et les économies réalisées ne sont pas au détriment de notre capacité d'autofinancement. Cette dernière reste bonne et nous permettra cette année d'investir de manière importante. En effet, en 2019, la Ville pourra, enfin, acheter le 1^{er} étage de l'Espace Rameau. Notre objectif est de pouvoir y créer deux cabinets médicaux. À ce titre, je tenais à vous annoncer avec grand plaisir l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste qui occupera ces locaux et qui débutera son activité courant avril. Mon équipe et moi-même avons agi pour assurer pleinement l'arrivée de ce nouveau médecin dans notre Ville. D'autres suivront.

Autre projet d'envergure pour 2019 : la réalisation de la deuxième tranche du dispositif de vidéoprotection. Avec pour seul objectif : assurer toujours plus de sécurité à Crépy-en-Valois. En 2018, 17 caméras ont déjà été installées. En 2019, 13 nouveaux points d'installation viendront compléter le dispositif.

Et bien entendu, cette année sera marquée par la fin des travaux de la Maison des arts martiaux et des sports de combat. Ce projet, financé à hauteur de 70 % je le rappelle, verra le jour pour, qu'enfin, près de 700 sportifs puissent pratiquer leur sport dans de bonnes conditions.

Nous pourrions échanger ensemble sur le budget 2019 lors de la prochaine réunion publique « Parlons-en ! » qui se déroulera le mardi 7 mai à 20h30 à la salle des fêtes.

Dans ce numéro de votre Crépy Mag & Infos, découvrez le beau résultat du travail accompli par les agents des espaces verts, des serres municipales et des services techniques. Leurs réalisations associées à la volonté municipale permettent à Crépy-en-Valois de conserver sa troisième fleur dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris ». Le jury a remarqué la politique globale de valorisation du cadre de vie mise en place par l'équipe municipale. Mais pas uniquement. Il a souligné la réalisation de notre 2^{ème} Atlas de la Biodiversité Communale, notre politique de gestion des eaux pluviales (pour laquelle la Ville se montre exemplaire) et toutes les actions de sensibilisation en faveur de l'environnement. Crépy-en-Valois se présentera au Prix National de l'Arbre en 2019.

Bonne lecture à tous.

• **Bruno FORTIER**, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandriou
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud, Cindy Bernard
Crédits photos : S. Larose, P. Fayolle, Mairie de Crépy-en-Valois
Impression : Fabrègue : Avril 2019. Tirage : 8500 exemplaires.

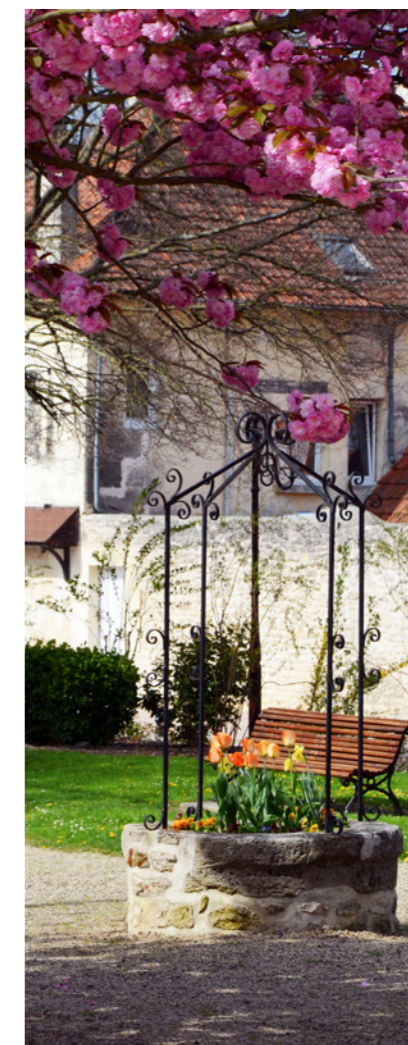
ÉVÈNEMENT : POSE 1^{ÈRE} PIERRE Mardi 26 février



MON QUARTIER A LA MAIN VERTE
Samedi 9 mars



SAINT-PATRICK
Vendredi 15 mars



ÉVÈNEMENT : POSE 1^{ÈRE} PIERRE

1 Mardi 26 février, Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, posait symboliquement la première pierre de la Maison des arts martiaux et des sports de combat. Un projet d'envergure qui se concrétise pour la Ville et ses associations, suite à un travail de longue haleine mené par la Municipalité. Il a été rendu possible grâce au soutien financier du Centre National pour le Développement du Sport (État), du Conseil régional des Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise. Un projet financé par les subventions à hauteur de 70%.

MON QUARTIER A LA MAIN VERTE

2 Samedi 9 mars, le lancement de l'opération « Mon quartier a la main verte » a connu un réel succès. Plusieurs générations de jardiniers étaient présentes pour donner les premiers coups de bêche et planter les premiers arbres fruitiers. Le service Environnement, les espaces verts et les serres de la Ville ainsi que l'association L'Âme Ortie ont largement contribué à la réussite de cette journée. Participatif, le Jardin du château est lancé, de nombreuses étapes en perspective pour lui donner vie.

SAINT-PATRICK

3 Le centre culturel mjc s'est mis au vert à l'occasion de la Saint-Patrick, le vendredi 15 mars. Trois groupes de musiques irlandaises (*La licorne d'argent*, *le duo Harfang et Clonakylty*) ont donné le ton des festivités. Au travers de la musique, de la danse... et de la bière (à consommer avec modération), les participants ont pu partir à la découverte de la culture celte.

CRÉPY-EN-VALOIS RÉCOMPENSÉE

Présent depuis 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble au total 4 931 communes, soit près d'un tiers des communes françaises. Cette année, la Ville de Crépy-en-Valois conserve ses trois fleurs pour son engagement envers le développement durable et le patrimoine vivant. Une distinction qui reflète le travail des agents municipaux en charge des espaces verts, des serres municipales et de l'entretien de la Ville.

LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social. Le Label est composé de quatre échelons, matérialisés par une fleur. Les trois premiers sont décernés par la Région, quant à la quatrième fleur, elle est remise par le Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Lors de sa première visite en 2011, le Jury Régional de Fleurissement avait récompensé Crépy-en-Valois et ses services techniques pour les travaux d'aménagements paysagers. En 2012, la Ville s'est vu remettre sa deuxième fleur, grâce à la vision écologique et durable des acteurs environnementaux et les actions menées pour sensibiliser ses habitants. C'est en 2015 que Crépy-en-Valois a reçu sa troisième fleur. La politique du « zéro phyto » mise en place a tout particulièrement séduit le jury ainsi que les animations de sensibilisation, l'initiative de l'Atlas de la Biodiversité Communale et le patrimoine arboré de la Ville.

UNE VISITE DE BON AUGURE

Suite à son passage en août 2018, le Jury Régional de Fleurissement a remis son rapport concernant la Ville de Crépy-en-Valois le mercredi 27 février dernier. Il a

été notifié que l'équipe municipale associe et sensibilise les habitants à la valorisation environnementale et paysagère de multiples façons, telles que l'organisation de manifestations (Nuit de la Chouette, Nos Bio rendez-vous, Floralys & Terroirs) et la mise à disposition de jardins familiaux. De nombreuses actions pédagogiques sur la préservation de la nature sont également proposées aux enfants des écoles. L'ensemble de ces démarches favorisent le lien social, l'un des critères importants de la grille d'évaluation. Tous les services municipaux sont associés à la mise en oeuvre de la stratégie communale et participent activement au respect des objectifs affichés par la Municipalité. Il a également été mis en valeur que l'équipe travaille avec beaucoup de partenaires dans le cadre de la préservation de l'environnement (CERDD, CPIE de l'Oise, ADPOTA, etc.).

Après délibérations, le jury a décidé de maintenir le label « 3 Fleurs ».

DES CONSEILS POUR L'AVENIR

Le Jury Régional de Fleurissement a précisé que le patrimoine arboré de la Ville est important, très diversifié, de qualité et très bien préservé. La végétalisation des pieds d'arbres est réussie. Elle est à poursuivre. Ou alors, le jury suggère de laisser pousser

l'herbe autour des pieds d'arbres sur pelouse pour les protéger des coups de rotofil ou du piétinement. Le patrimoine arbustif offre une belle diversité. Il faut néanmoins privilégier une gestion en port libre des arbustes. Certains d'entre eux sont encore trop taillés au carré selon le jury. Les massifs sont globalement harmonieux, tant dans l'association des couleurs que dans le volume. Les démarches sont à poursuivre en développant davantage les zones de fauche tardive dans les parcs. Enfin, le jury préconise de valoriser certains endroits stratégiques et touristiques par un fleurissement adapté au contexte et au lieu ainsi que d'uniformiser le mobilier urbain.

VERS UNE 4^{ÈME} FLEUR ?

Il a été souligné que l'équipe municipale a mis en place une politique globale de valorisation du cadre de vie respectueuse de l'environnement : réalisation d'un 2^{ème} Atlas de la Biodiversité Communale, gestion différenciée, gestion de l'eau aboutie, démarche zéro phyto, valorisation des déchets verts.

La préservation du patrimoine bâti et historique, la politique d'effacement progressif des réseaux, la mise en place d'un règlement pour limiter la publicité valorisent la commune.

Suite à sa visite, le jury a encouragé Crépy-en-Valois à se présenter au Prix National de l'Arbre 2019. Il estime également que la commune a pratiquement tous les atouts pour continuer à progresser dans le classement. Sa prochaine visite est prévue en 2021.

VIDÉOPROTECTION : UN POINT D'HONNEUR



« Crépy Connectée » poursuit son chemin. Un programme de modernisation du système de vidéosurveillance a été entamé en 2018. Grâce à un dispositif innovant, la surveillance est renforcée. Un déploiement en trois phases, sur trois ans, pour un coût total de 600 000 € HT. La première phase s'étant achevée fin 2018, la seconde est en marche. Faisons le point.

UNE PREMIÈRE PHASE ACHÉVÉE AVEC SUCCÈS

De mai à décembre 2018, les caméras du centre-ville ont été restaurées. Ce sont au total 17 points d'installation qui ont été mis en place. Caméras fixes et dômes offrent un meilleur rendu et évitent la perte d'images grâce à une résolution optimale, une lecture de jour comme de nuit et une vision à 360°. Le nouveau système a également permis la création d'un Centre de Surveillance Urbain (CSU) au sein de la Police municipale. Une salle sécurisée, équipée d'un mur d'écrans, remplace les 9 postes de visionnage, auparavant dispersés dans la Ville. « Le CSU présente un réel avantage. Les enregistrements sont différés et la visualisation des images est de meilleure qualité. Ainsi, nous veillons encore plus efficacement sur la voie publique », ajoute Gilles Bouttier, responsable de la Police municipale.

VERS UNE MODERNISATION COMPLÈTE DU SYSTÈME

En ce mois d'avril, la seconde phase prend forme. Ce sont, au total, 13 nouveaux points d'installation qui sont concernés dans le quartier Kennedy et aux abords des lycées. Lors de cette deuxième étape, tous les relais seront installés. Quant aux entrées de Ville, elles seront équipées de caméras à lecture de plaque d'immatriculation.

Concernant la troisième et dernière phase, elle débutera en septembre prochain et viendra clôturer l'installation du nouveau système. 12 sites supplémentaires quadrilleront la Ville. Au total, 42 points d'installation constitueront le dispositif.

Les caméras de vidéoprotection apportent une plus-value au travail fourni par les policiers et gendarmes. Elles sont un outil de prévention et de lutte contre la délinquance. D'ici février 2020, tout le système de modernisation de la vidéoprotection sera opérationnel.

PHASES : ① Mai - Décembre 2018 ② Avril - Juin 2019 ③ Septembre 2019 - Février 2020

SÉCURITÉ RENFORCÉE EN GARE DE CRÉPY-EN-VALOIS



Un nouveau dispositif mis en place par la Région des Hauts-de-France et la SNCF vient compléter la refonte complète du système de vidéoprotection de la Ville. La gare de Crépy-en-Valois se voit désormais équipée de 17 caméras de surveillance. Bâtiment voyageurs, quais, souterrain et parkings sont ainsi soumis au nouveau système pour assurer la sécurité de plus d'un million de voyageurs qui transitent chaque année. Le jeudi 14 février, Anne-Sophie Fontaine, Conseillère régionale déléguée Hauts-de-France déléguée aux gares et pôles d'échange, Agnès Moutet-Lamy, Directrice de l'Agence Manche Nord SNCF Gares & Connexions et Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, ont inauguré les nouveaux équipements de vidéoprotection. Coût de l'opération : plus de 110 000 € financés par la Région.

COMPOST

DISTRIBUTION GRATUITE

Le SMDO renouvelle sa journée de distribution gratuite de compost provenant des plateformes de compostage, le samedi 13 avril de 9h à 18h. Lors de cette journée, les agents du syndicat organiseront des animations pour vous sensibiliser sur le principe de l'opération, le compostage et les gestes à adopter pour la réduction des déchets verts.

Rendez-vous sur le parking de La Passerelle au 62, rue de Soissons.

CITY TRAIL DU VALOIS

TROIS, DEUX, UN, PARTEZ !

Pour sa 3^{ème} édition, le City Trail du Valois revient le samedi 27 avril. Partez à la découverte de la Ville à travers différentes courses. Sont proposés :

- 3 courses pour enfants (de 7 à 15 ans) : 1, 2 et 3 km ;
- 3 courses : 7, 12, 19 km ;
- 1 relais : 19 km ;
- 1 randonnée : 7 km.

Renseignements et fiche d'inscription sur le site www.citytrailduvalois.com

BROCANTE DE BOUILLANT

DÉNICHEZ LES BONNES AFFAIRES

La traditionnelle brocante de Bouillant se tiendra le dimanche 28 avril. Organisée par la Direction Sports-Animation-Jeunesse de la Ville, elle est devenue un événement incontournable du quartier. Chineurs et promeneurs pourront ainsi espérer trouver la perle rare et profiter de la fête foraine.

Renseignements sur le site www.crepyenvalois.fr

LE JUMELAGE

FÊTE SES 61 ANS

Cette année, la fête du jumelage aura lieu chez nos amis belges à Antoing, les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin. Pour les Crépynois souhaitant se joindre à l'événement, une participation de 150 € est demandée, correspondant au spectacle et aux repas. L'hébergement chez l'habitant est quant à lui gratuit. Pour ceux qui désirent être logés à l'hôtel, une chambre simple (93 €) ou double (117 €), petit-déjeuner compris, peut être réservée.

Inscriptions auprès de la Direction Sports-Animation-Jeunesse, à La Passerelle au 62, rue de Soissons, avant le vendredi 10 mai à 12h.

ENQUÊTE PUBLIQUE

KUBOTA

Depuis le lundi 18 mars, l'enquête publique Kubota est lancée. Elle aura lieu jusqu'au vendredi 19 avril. Le dossier est consultable à la Direction de l'urbanisme, aux heures d'ouverture de la mairie.

A-MUSÉE-VOUS AVEC LE PROGRAMME

Après plusieurs mois de fermeture hivernale, le Musée de l'archerie et du Valois a ouvert ses portes au public le samedi 23 mars. Pour cette nouvelle saison, il vous réserve un programme riche en animations : événements européens, conférences, spectacles, ateliers et expositions seront au rendez-vous. Cette année, le Musée fête ses 70 ans ! Pour l'occasion, une saison spéciale anniversaire est prévue. Découvrez le calendrier événementiel sans plus attendre.

ÉVÉNEMENTS EUROPÉENS

CHAMPIONNAT EUROPÉEN DE TIR AUX ARMES PRÉHISTORIQUES – SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI

Organisé par le musée et l'association des Amis du musée, il est un incontournable de la programmation. Cette compétition originale permet aux passionnés, ayant fabriqué leur propre arme (arc ou propulseur), de participer à deux manches le samedi de 9h30 à 16h30 et le dimanche de 9h à 12h. Le tir se déroulera dans le parc de Géresme, où les promeneurs pourront observer la compétition et s'initier au propulseur. Pour l'occasion l'entrée au musée sera gratuite les deux jours.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES – SAMEDI 18 MAI

Dans le cadre de cette manifestation européenne, le musée propose un événement exceptionnel financé par les Amis du musée : une séance de cinéma en plein air ! Afin de rappeler que le château fut le premier cinéma crépynois, mais aussi de correspondre à la thématique des collections, le choix s'est porté sur un film populaire laissant une grande place à l'aventure et aux duels d'épées. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Accès aux collections de 19h à minuit.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE – SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

À l'occasion de ce temps fort annuel, le musée propose de découvrir le dessin et l'art du trait sous toutes ses formes, depuis les grottes ornées de la Préhistoire jusqu'au street art. Ateliers, animations et démonstrations rythmeront ces journées. Entrée libre et gratuite les deux jours.

FORUM EUROPÉEN DES FACTEURS D'ARCS ET DE FLÈCHES – SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 OCTOBRE

Le succès ne se dément pas avec la 4^{ème} édition de ce forum qui offre l'occasion aux facteurs d'arcs de faire découvrir leur savoir-faire au public. Exposition, démonstrations et initiations sont proposés aux visiteurs. Entrée libre et gratuite les deux jours.

LES JEUDIS DU MUSÉE, LE CYCLE DE CONFÉRENCES D'ART SACRÉ

Un jeudi par mois, de 19h à 20h, le musée vous propose d'assister à une conférence en lien avec ses expositions et ses collections d'art sacré. Au programme cette année :

- 25 avril : *Arbalète : l'arme du Diable*, par Valérie Serdon.
- 23 mai : *Saint Sébastien et l'Ordre de Saint-Michel*, par Romain Doucet
- 27 juin : *À l'épée, à la lance ou à l'arbalète. Le combat exemplaire de saint Georges*, par Esther Dehoux.
- 26 septembre : *L'iconographie des Vierges à l'enfant dans la statuaire du Valois*, par Philippe Gruson.

SPECTACLES ET ATELIERS

LES TOUT-PETITS ATELIERS – LUNDI 15 ET MARDI 16 AVRIL

Fort du succès rencontré ces trois dernières années, le musée propose de nouveau aux enfants de 3 à 6 ans, de participer aux Tout-petits ateliers. Deux sessions sur le thème « infiniment petit – infiniment grand » sont ainsi réservées aux plus jeunes qui souhaitent se familiariser avec les lieux et l'histoire de l'art. Gratuit, inscription obligatoire.

LES ATELIERS DE PRINTEMPS – MERCREDIS 5 ET 12 JUIN

- À 10h30 : Bébés lecteurs (0-3 ans). Avec les conteuses de la médiathèque et de la mjc centre social. Gratuit, inscription obligatoire.
- De 14h à 15h30 : Atelier de Printemps sur le thème *Le Musée à la loupe !* Initiation à la restauration et à la conservation des oeuvres d'art. Gratuit, inscription obligatoire.
- À 16h : Heure du conte au musée. La médiathèque et la mjc centre social offrent à cette occasion, la possibilité d'écouter contes et comptines dans le parc du château, accompagnés par les morceaux qu'interprètent les élèves de l'école de musique Erik Satie. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

LE MUSÉE À L'HEURE D'ÉTÉ – JEUDIS 22 ET 29 AOÛT

De 10h à 12h, le musée propose des ateliers spéciaux, au rythme des vacances. L'occasion de découvrir le musée et son environnement autour d'échanges, d'ateliers pratiques, d'énigmes ou de jeux à vivre en famille. À partir de 4 ans.

LES JOURNÉES AU MUSÉE – MARDI 22 ET MERCREDI 23 OCTOBRE

À 10h et 14h, partez à la conquête du Pôle Nord ! L'occasion pour les enfants de 7 à 11 ans de découvrir ce continent et ses habitants, en vivant un grand périple plein de mystères et d'aventures. Gratuit, inscription obligatoire.

À 16h : Heure du conte exceptionnelle au musée par les conteuses de la médiathèque et de la mjc centre social. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

SOUP'Ô CONTES D'HALLOWEEN – VENDREDI 25 OCTOBRE

Le château hanté de Crépy-en-Valois revient pour le plus grand plaisir des apprentis-sorciers, vampires et autres créatures nocturnes. À partir de 19h, une grande soirée de contes, de spectacles et de frissons vous sera servie en plus du fameux bol de soupe des sorcières. En partenariat avec la médiathèque et la mjc centre social. Dès 4 ans. Gratuit, inscription obligatoire.

LES EXPOSITIONS

AU CŒUR DE L'ARBALÈTE, HISTOIRES ET USAGES – DU SAMEDI 30 MARS AU DIMANCHE 28 JUILLET

Autour de l'exposition, une journée d'étude « *Jeux de tir et milices bourgeoises dans l'Ancien Régime* », aura lieu le samedi 27 avril, sur inscription. Quant aux visites commentées, elles se dérouleront le jeudi 27 juin à 18h et dimanche 28 juillet à 15h. Gratuit, sur inscription.

70 ANS, 70 ŒUVRES – DU SAMEDI 14 SEPTEMBRE AU LUNDI 11 NOVEMBRE

Pour l'anniversaire de son ouverture au public, le musée vous invite à découvrir une exposition ludique, étonnante et participative mettant en lumière le château, les collections du musée, les expositions passées, les coups de cœur des visiteurs.

UNE SAISON ANNIVERSAIRE

LE MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS FÊTE SES 70 ANS ! – SAMEDI 6 JUILLET

De 14h à 18h, l'équipe du musée et l'association des Amis du musée vous proposent une palette d'ateliers et d'animations pour découvrir les nombreuses facettes et coulisses de l'établissement. L'exposition 70 ans, 70 œuvres, du samedi 14 septembre au lundi 11 novembre, viendra également ponctuer cet anniversaire.

LE PRINTEMPS DES LAVOIRS

Pour cette 10^{ème} édition, le Printemps des lavoirs vous a concocté de nombreuses surprises. Le festival, qui se déroulera du dimanche 12 mai au samedi 29 juin, mobilisera sept communes déterminées à redonner vie à leurs lavoirs. À Crépy-en-Valois, c'est le samedi 29 juin que les amateurs d'art, de patrimoine et de nature pourront se donner rendez-vous pour une balade contée au fil de l'eau, en compagnie de Françoise Barret. De plus, l'équipe du festival vous propose un « jeu promenade » :

« *Rêvassiez au fil de l'eau de village en village, de lavoir en lavoir, et venez y glaner six mots qui vous offriront les clefs d'une citation.* »

Pour participer, retirez un bulletin de participation auprès de l'Office de tourisme du Pays de Valois et glissez votre réponse dans l'urne !

Les plus perspicaces seront récompensés le samedi 29 juin, à Crépy-en-Valois, à l'issue de l'animation. Gratuit, sans réservation. Le rendez-vous est donné à 14h, à l'angle de la rue de Fossés et du Chemin de la Terrière.



DRÔLE D'HISTOIRE

THÉÂTRE

La folle histoire de France par Terrence et Malik débarque au centre culturel mjc le vendredi 26 avril. Avec cette pièce, vous n'aurez pas l'impression d'être au théâtre mais plutôt en classe, à l'occasion... d'une heure de colle ! Un redoublant multirécidiviste viendra ponctuer cette retenue et donner du fil à retordre au professeur, qui mettra tout en œuvre pour faire revivre notre histoire. Mais celle-ci va basculer dans la folie avec cet élève aux 480 heures de colle au compteur.

Tarif : 15 € (10€ pour les adhérents).
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyvalois.fr

PATRIVALES

CONFÉRENCE

Découvrez l'archéologie sous toutes ses formes autour d'une conférence le samedi 27 avril, dans le cadre des Patrivales. À travers plusieurs exemples locaux, apprenez à quoi pouvaient ressembler les paysages gaulois ou encore comment les Romains se sont appropriés le territoire conquis. Un retour aux sources, sur la genèse du Valois.

Tarif : 8 € - À partir de 12 ans.
Billetterie en ligne : www.musivales.fr
Informations et réservations au 03 44 88 05 15.

MÉDIATHÈQUE

DEMANDEZ LE PROGRAMME

- Bébés lecteurs (0-3 ans)
Mercredis matins à 10h et 11h.

- Heures du conte (à partir de 4 ans)
Mercredis après-midi à 16h.

- Club Med' de 10h30 à 12h
Mardi 9 avril (6-12 ans) : projection de films,
Jeudi 11 avril (8-12 ans) : jeux de société,
Mardi 16 avril (8-12 ans) : jeux vidéo,
Jeudi 18 avril de (8-12 ans) : chasse au trésor dans la médiathèque.

- Petit-déjeuner lecture
Samedi 27 avril de 10h à 12h30 : club de lecture adulte. Entrée libre.

Renseignements et inscriptions
au 03 44 87 92 53

DOSSIER

RAMEAU, UN ESPACE MULTISERVICES

Lieu incontournable de la Ville, l'Espace Rameau fait partie intégrante de la vie crépinoise depuis maintenant 26 ans. On y découvre, apprend, transmet, échange des connaissances, des savoirs, des valeurs. Son offre de services renferme un espace de lecture, des activités pour les jeunes et les adultes ainsi que différentes permanences.

Déjà propriétaire du rez-de-chaussée et du deuxième étage, la Ville dispose du premier étage. Des travaux ont été effectués afin d'aménager un espace médical. On vous explique tout.

UN PEU D'HISTOIRE

Créé en 1993 par la Municipalité du Docteur Dupuy, l'Espace Rameau situé place Jean-Philippe Rameau, représentait la volonté d'animer les quartiers sud de Crépy-en-Valois, en y implantant des équipements qui incitaient les habitants du centre-ville à s'y déplacer. Parmi eux, la création d'une bibliothèque municipale en janvier 1993 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la Ville. Et pour cause, avant cela, lorsqu'un Crépinois souhaitait emprunter un livre, il devait se rendre à « la bibliothèque pour tous », située rue Jean Jacques Rousseau. Les bénévoles assuraient depuis bien des années un service de prêt dans des locaux aménagés par la Ville. Un service de qualité mais dans des installations exigües qui limitaient la quantité et la variété des titres mis à disposition des lecteurs.

Par ailleurs, depuis plus de 30 ans, la mjc centre social organise les accueils périscolaires et de loisirs pour les 3-12 ans et dispose aussi d'un secteur adolescents. Agréé par la CAF en 1996, le centre social a pris place au deuxième étage de l'Espace Rameau afin de renforcer les actions menées sur le quartier.

Ainsi, l'Espace Rameau s'est rapidement défini comme un lieu au service de tous, et pas seulement des habitants du quartier. Il remplit deux fonctions principales, bibliothèque et centre social, animés par deux équipes soucieuses de collaborer ensemble dans l'intérêt commun. Un utilisateur du centre social, peu familier des bibliothèques peut ainsi être tenté de s'y arrêter pour bouquiner. Il y a une réelle synergie entre les deux structures qui réalisent des animations en commun et donnent du dynamisme à l'ensemble.

MÉDIATHÈQUE : DES LIVRES MAIS PAS QUE !

Par la modernisation de ses supports et de ses pratiques, la bibliothèque municipale est devenue une médiathèque en 2014. Lieu emblématique de la vie culturelle crépinoise, les amoureux de littérature s'y retrouvent pour lire. Installés confortablement dans leur fauteuil et entourés d'ouvrages en tout genre (polar, science-fiction, BD, etc.) le dépaysement est de mise. Et, pour ceux qui souhaitent rester à la page, la médiathèque ne propose pas uniquement des livres.

C'est avant tout un lieu moderne, axé sur l'échange et le savoir, où le papier côtoie les DVD, les CD et les jeux-vidéo. Les Crépinois peuvent se rendre à la médiathèque pour bouquiner sur place, emprunter ces différents médias ou encore, participer aux nombreuses animations proposées. « *Le travail des médiathécaires n'est pas simplement rythmé par le scan des livres. Bien au contraire* », précise Audrey Gratiot, responsable de la médiathèque. Leur action est très variée et va même au-delà des murs de la médiathèque, notamment avec une présence dans les Résidences pour Personnes Agées (RPA), au sein de la Maison de l'Enfance ou encore lors de manifestations telles que Crépy-Plage ou le festival *Des Livres & Vous*.

De plus, entre animations, séances de dédicaces, lectures et spectacles, les médiathécaires s'adressent aux petits comme aux grands lors de rendez-vous culturels attractifs en partenariat

notamment avec la mjc centre social et le Musée de l'archerie. Si certains ne sont pas encore de fervents lecteurs, il y a néanmoins de multiples occasions de se rendre à la médiathèque. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.



MJC CENTRE SOCIAL : AU SERVICE DES PETITS... ET DES GRANDS !

La mjc se divise en deux entités, le centre culturel et le centre social. Le centre culturel se situe avenue de l'Europe. Il accueille chaque année jusqu'à 5 000 personnes autour de nombreux spectacles et activités. Quant au centre social, il accueille enfants, adolescents et familles sur 4 sites :

- Espace Rameau (2^{ème} étage) : enfants et familles,
- Accueil de loisir Péguy : enfants et familles,
- Le Onze : adolescents,
- Saint-Laurent : adolescents.

L'objectif du centre social est de créer, de développer et de renforcer les liens entre les habitants de Crépy-en-Valois. Ouvert à tous les publics, il favorise, dans le respect du principe de laïcité, toutes les formes de mixité : sociale, culturelle, générationnelle. Il permet à ces publics de se rencontrer, de partager, de s'écouter, de débattre démocratiquement dans le respect de la pluralité des points de vue. C'est un lieu où l'on découvre, apprend, transmet, échange des connaissances, des savoirs et des valeurs.

Le centre social développe des actions de service pour répondre aux besoins de tous :

- Enfants : accueil de loisirs, périscolaire, ateliers, aides aux devoirs.
- Adolescents : accueil de loisirs, accompagnement scolaire, prévention, mini séjours.
- Familles : conférences, actions collectives, rencontres de parents.
- Tout public : centre ressources à la population (accueil et orientation des habitants, accueil d'associations et de permanences diverses), spectacles, manifestations, actions de solidarité, ateliers pour adultes, accueil et accompagnement de stagiaires, point info CAF.

- Vie démocratique : participation à la mise en œuvre de la politique de la Ville.



En lien avec la médiathèque, les écoles de musique, le centre culturel mjc, le Musée de l'archerie et du Valois et autres partenaires du cadre social (Maison Départementale de la Solidarité, Réseau Enfants, Réseau adolescents), le centre social – Espace Rameau a pour ambition d'animer le territoire. Dans ce contexte, de nombreux ateliers et animations ont lieu tout au long de l'année, pour le plaisir des petits comme des grands. « *L'Espace Rameau représente un réel besoin pour les Crépinoises et Crépinois. Lieu vivant incontournable, il est connu et reconnu de tous* », ajoute Maryse Léardi, directrice de la mjc centre social.

En 2018, l'Espace Rameau c'était :

- 99 séances de contes → 630 participants
- 5 séances de Club Med' → 30 enfants
- 6 ateliers d'illustration → 73 enfants
- 10 séances de Labo écriture → 90 participants
- 6 Petit-déjeuners lecture → 52 personnes
- 3 Soup'ô contes → environ 230 participants

Et bien d'autres !

1^{ER} ÉTAGE : UN NOUVEAU PROJET VOIT LE JOUR

Depuis la création de l'Espace Rameau, la Ville est propriétaire du rez-de-chaussée et du deuxième étage de l'établissement, où se situent la médiathèque et la mjc centre social. Le premier étage appartenant à la sécurité sociale, il accueille différentes structures qui y effectuent leurs permanences :

CPAM : permanence le jeudi. Uniquement sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE : permanence le jeudi de 13h30 à 16h. Uniquement sur rendez-vous.

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF) : permanence le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h. [Attention] La CAF n'assurera pas de permanences jusqu'au 30 avril 2019.

PLANNING FAMILIAL : permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

Consciente que ces dernières années, la désertification médicale s'est fait ressentir à Crépy-en-Valois comme en France, notamment par des départs en retraite et des loyers élevés qui n'attirent pas de nouveaux médecins, la Municipalité s'est engagée. Elle n'a eu de cesse d'essayer de trouver une solution en attendant la création d'un futur centre de santé et notamment tenter de faire une offre immobilière aux médecins. Après de longues réflexions, le choix s'est porté sur le premier étage de l'Espace Rameau qui dispose d'anciens cabinets inutilisés, sur une surface de plus de 300 m².

Afin de détenir le premier étage de l'établissement, la Ville a fait le choix de procéder à son rachat. Il est à noter que le processus permettant de disposer des locaux fut long et semé d'embûches. Mais l'aboutissement du travail accompli s'est concrétisé par la signature, le mardi 5 mars, d'un contrat de prêt à usage avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), qui, selon le Code Civil, se définit comme « *un contrat par lequel l'une des parties livre une chose à l'autre pour s'en servir, à la charge par le preneur de la rendre après s'en être servi* ». Ce contrat permet à la Ville de disposer des lieux en attendant de procéder à son rachat, dont la signature est prévue dans le courant de l'année, pour un montant de 350 000 €. Dans ce dernier, il est également stipulé que tous les services existants restent.

Désormais, la Ville détient l'ensemble de l'Espace Rameau. L'objectif est d'y installer de nouveaux médecins en attendant que la future Maison de Santé Pluridisciplinaire, en collaboration

avec la clinique Saint-Côme, voit le jour. Cette mise à disposition créée une dynamique pour attirer de nouveaux médecins avec une offre de loyers très modérés. Dans ce contexte, deux cabinets à destination de médecins ont été rénovés. Ils sont en parfait état de fonctionnement suite à des travaux de rafraîchissement (peinture et éclairage). Actuellement, un nouveau médecin est en cours d'installation et un deuxième cabinet, identique au premier, est disponible. D'autres cabinets nécessitant un rafraîchissement pourront être rénovés pour accueillir de nouveaux praticiens. À long terme, le premier étage pourra être utilisé par la médiathèque et la mjc centre social.



LE MOT DE L'ÉLU

« *Ce projet n'a pas vocation à laisser pour compte les médecins de la maison médicale. En effet, plusieurs éléments montrent l'absence de volonté de ces professionnels quant à la réorganisation de l'offre de soin sur la commune et d'un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Les départs en retraite, les refus de modification de leurs conditions de pratiques actuelles ou encore les oppositions à la mise en place d'une réflexion collective, en sont les principales causes. Les élus de Crépy-en-Valois sont moteurs dans la démarche de réflexion sur ce sujet. Ils sont prêts à soutenir et à porter un projet de nature à attirer de nouveaux praticiens afin de pérenniser l'offre de soin pour les habitants du territoire. Dans ce contexte, le rachat du premier étage de l'espace Rameau est une solution transitoire permettant de maintenir une offre de soin et d'entamer une nouvelle phase de réflexion* ».

Pascal Fayolle, 1^{er} adjoint au Maire.



FORM' ET VOUS SE MET À L'URBAN TRAINING

Form' Et Vous insuffle, depuis sa création en 2007, un vent de convivialité. L'association aux 240 adhérents propose différents cours autour de l'entretien corporel, du lundi au samedi. Elle met, depuis toujours, un point d'honneur à se tenir au courant des dernières tendances et à suivre l'évolution sportive. Dans ce contexte, l'urban training entre en jeu. Le premier cours aura lieu le mardi 23 avril. Alors, qu'est-ce que l'urban training et en quoi cela consiste-t-il ? On vous explique tout !

L'URBAN TRAINING, QUÉSACO ?

L'urban training est une pratique d'entretien ou de remise en forme. Elle consiste à reproduire à l'extérieur, une séance d'entraînement comme vous pourriez le faire en salle de sport. Chaque élément de l'aménagement urbain sert alors de terrain d'entraînement. Bancs publics, chaises, escaliers ou trottoirs deviennent des instruments de musculation. Les exercices, variés et efficaces, sont associés à une séance de running pour travailler le cardio et le renforcement musculaire. [Attention] Ne pas confondre l'urban training avec le parkour.

LA PRATIQUE SPORTIVE EXTÉRIEURE EN HAUSSE

Depuis quelques années, la pratique sportive extérieure bat son plein. Partant de ce constat, Form' Et Vous avait déjà mis en place des séances de marche nordique en 2012. Une discipline qui a séduit de nombreuses personnes, notamment la gente masculine. Pour être toujours au plus proche des tendances, l'association a mené une étude révélant que les sportifs recherchent une activité extérieure plus « punchy* ». L'urban training s'est alors avéré être la pratique la plus adaptée pour répondre à ce besoin. Form' Et Vous a organisé 4 séances d'essai en interne afin de recueillir les avis des adhérents. Face au succès remporté, l'association a décidé de mettre en place des séances, ouvertes non seulement à ses adhérents mais aussi aux sportifs extérieurs. « Une association se doit d'attirer de nouveaux visages tout en motivant ses adhérents. Pour cela, il est important de se renouveler. Tout comme la marche nordique, l'urban training va

permettre de répondre aux attentes des sportifs et de toucher une cible plus dynamique », précise Valérie Roca, trésorière et animatrice de l'association Form'Et Vous.

LE PARC DE GÉRESME POUR SALLE DE SPORT

Les séances d'urban training auront lieu tous les mardis à 18h30, à partir du 23 avril jusqu'au 25 juin. À la fois dans la Ville et hors les murs, l'environnement du parc de Géresme se prête parfaitement à cette activité de plein air. Le lieu de rendez-vous se situe sur le parking à l'entrée du parc de Géresme.

La séance est encadrée par un coach sportif et dure une heure. Le contenu de séance est le suivant : après l'échauffement, les sportifs sont invités à alterner course et marche pour travailler le cardio puis vont être amenés à faire des jeux de cohésion dans un objectif de renforcement musculaire.

Si la séance s'effectue en groupe, l'objectif est individuel. À l'issue de l'entraînement collectif, le coach va, en fonction des niveaux, fixer des objectifs plus ou moins intensifs. Ainsi, les conseils sont personnalisés et permettent à chacun de se surpasser, séances après séances.

Vous avez minimum 16 ans, une bonne condition physique et vous souhaitez pratiquer un sport en extérieur ? Essayez l'urban training.

Premier cours offert !

Inscriptions et renseignements au 06 12 83 31 48 ou à l'adresse formetvous@sfr.fr.

* « punchy » : dynamique, tonique.

ASSOCIATIONS

CRÉPY EVENTS BRICK

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL

Organisée par l'association des parents d'élèves P'tit Bois de Vaumoise, l'exposition 100% Lego® est de retour en Ville pour sa 4^{ème} édition. Au programme : animations, jeux, concours, tombola et vente de neuf et d'occasion. Rendez-vous au gymnase Jules Michelet, rue de la sablonnière, pour découvrir des compositions qui ont le sens du détail.

Entrée : 3€ - Gratuit pour les moins de 4 ans. Plus d'informations au 06 71 35 80 96 ou à crepy.events.brick@gmail.com

DON DU SANG

MERCREDI 17 AVRIL

Les épidémies saisonnières de grippe et de gastro ont fait baisser le nombre de dons de sang. L'Établissement français du sang (EFS) a lancé un appel national au don urgent pour reconstituer ses réserves. La Ville de Crépy-en-Valois se joint à cet appel et invite les donateurs à se déplacer lors de la prochaine collecte le 17 avril, à la salle des fêtes.

BROCANTE DU FOOTBALL

DIMANCHE 21 AVRIL

Avis aux amateurs de brocantes. L'USC Football organise sa brocante annuelle au stade Gérard de Nerval, le dimanche 21 avril. Ce sera l'occasion pour les chineurs de faire le plein de bonnes affaires ou tout simplement de profiter d'une sortie en famille.

THÉÂTRE

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL

La troupe Pas'Sages en Scène présente son tout nouveau spectacle *Les pruneau(x)*, les samedi 27 et dimanche 28 avril à la salle des fêtes. Ce spectacle comique raconte la vie de plusieurs pensionnaires d'une maison de retraite : la résidence Marcel Pruneau.

Samedi 27 avril à 20h30 et dimanche 28 avril à 15h. Entrée : Adulte 8€ - Enfant 5€. Réservations au 06 81 51 91 05 ou à pas_sages_en_scene@yahoo.fr.

FAITES DU SPORT AVEC L'USC

L'USC fête les sports. Pour la première fois, l'Union Sportive Crépynoise rassemble ses associations sportives le temps d'un week-end. L'occasion de découvrir ou de faire découvrir le sport aux plus jeunes et surtout de les inciter à se dépenser. Rendez-vous les samedi 11 et dimanche 12 mai au stade Gérard de Nerval. Chacun pourra alors trouver basket à son pied !

LE SPORT SOUS TOUTES SES FORMES

À cette occasion, l'USC se donne comme objectif de fédérer l'ensemble des Crépynois et villages voisins autour des bienfaits du sport et de la pratique sportive. Un moment de partage, une fête où les valeurs du sport associent tous les sportifs, quel que soit leur niveau ou leur âge.

Ce week-end offrira un panorama des activités sportives pratiquées à Crépy-en-Valois. Toutes les associations sportives adhérentes à l'USC seront présentes pour vous présenter leur discipline, vous proposer des démonstrations, vous renseigner ou encore vous initier. L'occasion pour tous de découvrir, de tester et de s'inscrire en club pour la prochaine rentrée sportive.

UN WEEK-END EN DEUX TEMPS

- Samedi 11 mai

À partir de 14h, les associations sportives se tiendront à disposition des habitants et visiteurs pour présenter leur activité. Sur le principe d'un forum, elles seront présentes autour de stands. Dirigeants, bénévoles et adhérents pourront alors vous conseiller, vous aiguiller sur la ou les disciplines sportives qui vous intéressent. L'après-midi sera ponctuée par des démonstrations

- Dimanche 12 mai

Après avoir découvert les différents sports proposés, les associations seront présentes pour vous initier à leur sport de 9h à 12h30. Une façon pour les indécis de trouver le sport qui leur correspond. À l'issue de cette matinée, associations, adhérents et futurs sportifs se retrouveront autour d'un pique-nique partagé. Pour clôturer le week-end sur une note à la fois sportive et conviviale, un cours de zumba géant sera donné.

« L'USC et les associations sportives qui la compose, ouvrent grand leurs portes et leurs bras lors de la première "Fête du sport avec l'USC". Qu'elles soient pratiquées en équipe ou en solitaire, toutes les disciplines seront mises à l'honneur. La volonté de l'USC étant de faire partager au plus grand nombre la pratique sportive et les valeurs du sport ».

Pierre-Marie Jumeaucourt, président de l'USC.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

LA VÉRITÉ

09/16 : M. HOULLIER annonçait au sujet de la Maison des arts martiaux : « *Aucune chance de voir ce projet commencer car les caisses de la mairie sont vides* ». N'en déplaise ! Elles ne le sont pas et les subventions obtenues sont de 2 698 500€. 04/17 : M. HOULLIER disait : « *Le Maire veut diminuer la dette de notre ville mais il le fait à dose homéopathique* ». Jamais sur un mandat, la baisse de la dette du budget général n'a été aussi importante : -1 809 390€ à fin 2018. Il annonçait aussi une masse salariale de 10 M€. Elle est de 8 890 953€ à fin 2018.

09/17 : M. HOULLIER s'exprimait : « *Les habitants du n°2 de la rue A. Sauvy subissent des nuisances quotidiennes ; 600 camions par jour passent sous leurs fenêtres. L'immeuble a été construit en zone industrielle, en toute légalité puisque le Maire a accordé au promoteur le permis de construire* ». C'est exact. Sauf qu'il oublie volontairement que le Maire qui a délivré le PC est M. Foubert. Merci pour les conseils mais, nous, nous travaillons tous les jours pour les Crépynois. Être dans l'opposition ne doit pas empêcher de dire la vérité ! M. HOULLIER se trompe très souvent !

Les élus du groupe Bruno Fortier À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

En 2014, Bruno Fortier écrivait :

« **MÉDIATHEQUE ESPACE RAMEAU.** Réalisation d'une extension pour doubler la surface actuelle. Début des travaux **2016-2017.**

CRECHE DES LYS DU VALOIS Création d'une crèche sur une surface de 300 m2 ... travaux **2015-2016.**

ANCIENNE FRICHE POINTE POCLAIN RUE DES TOURNELLES. Futur équipement public dit "Salle de spectacle". Début des travaux **2019.** »

Force est de constater qu'aujourd'hui rien n'est fait. Aucune explication n'est donnée aux Habitants. Manque d'argent ? Si tel est le cas, pourquoi construire un Dojo de 4,6 M€ ne figurant pas dans ses promesses de campagne ? Par souci d'économie ? D'après l'ex-adjoint aux sports, l'actuel Dojo coûte plus de 4000€ par mois. Concernant le nouvel équipement, les 2 gardiens prévus au budget couteront bien plus, et il faudra y ajouter nettoyage, chauffage, éclairage, sonorisation.



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

Cette construction aurait pu être plus modeste. Vu sa taille et sa vocation, il aurait été plus judicieux de solliciter la communauté de communes.

Bien que cette réalisation soit en partie subventionnée par le Département et la Région, les Crépynois sont aussi contribuables de ces collectivités.

Le maire en a fait sa priorité. Nous le désapprouvons et vous ?

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

C'est fait ! Le conseil municipal du 27 février 2019 vient de voter, à l'unanimité, la vente de la propriété communale (Trésorerie et ancien poste de police municipale) au 6 avenue du Général Leclerc à VALOIS PROMOTION PATRIMOINE au prix de 620 000 €.

Rappelez-vous, l'ensemble des groupes de l'opposition dans le CREPYMAG & INFOS de décembre 2017 avait exprimé leur opposition au projet de vente de cet immeuble communal. D'ailleurs au conseil municipal du 19 octobre 2017 le maire voulait vendre cet ensemble de 750 m² sur une parcelle de 2500 m² en plein centre-ville pour seulement 552 000 euros. Une somme qui, pour nous, comme nous l'avions démontré à l'époque, ne correspondait pas du tout à la réalité du marché. Par 15 voix contre la vente avait été rejetée par le conseil municipal.

Pour ceux qui en doutaient, l'opposition sert quand même à quelque chose ! Grâce à notre action se sont 68 000 € qui ont été gagnés pour les finances communales alors qu'on nous avait expliqué doctement qu'il était impossible de vendre ce bien à 600 00 € ! Il faut le préciser, le projet ne procèdera pas à la démolition des bâtiments existants ni ne créera de surface nouvelle.

Le groupe des élus de gauche

« **Le Meilleur pour Crépy** »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

Certains élus ont la fâcheuse habitude de se servir des inaugurations, pour mener leur campagne électorale avant l'heure ! La pose symbolique de la 1^{ère} pierre de la maison des arts martiaux, ne fait pas exception à la règle...

Les discours successifs du Maire, de la Présidente du département, puis de la Conseillère régionale, en témoignent. A l'évidence, le photographe de la mairie a pris de nombreux clichés, pour exclure plus facilement ma présence, du reportage.

Les visages des élus d'opposition (63 % des suffrages aux dernières élections), sont exclus depuis 5 ans, du bulletin Crépy-infos. Un bulletin qui ne rend pas compte des travaux du Conseil municipal, ne remplit pas sa mission essentielle ! Nous sommes loin des promesses de transparence du Maire, durant sa campagne électorale de 2014...

En réalité, les orateurs cités plus haut ont oublié, de rendre hommage aux contribuables, acteurs du financement de cette construction. L'argent public utilisé sous forme de subventions provient de leurs impôts. **Quant à la part communale, l'emprunt sera remboursé par la même source...** Il n'est pas inutile de rappeler que, les Français sont champions du monde en matière d'impôts et de prélèvements obligatoires ! **Pour combien de temps ?**

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise **FRONT NATIONAL,** Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Comme je le craignais, Le Maire et sa majorité (excepté une Femme courageuse) ont voté le paiement par les Crépynois des 160000 euros jusqu'en 2035 pour les 2 couloirs supplémentaires de la piscine, bien que ce ne soit pas l'engagement pris, il y a 12 ans, par M. Pierre Praddaude, M. Fortier fait payer 2 millions de plus aux Crépynois, alors que cet argent aurait pu être investi dans une maison médicale qui va nous faire bientôt défaut ! HONTE à vous, de ne pas avoir défendu les Crépynois ! HONTE à vous, de vous être incliné devant les représentants de la CCPV ! HONTE à vous, de dépenser l'argent du peuple si facilement !

Il a, le même jour, promis de ne pas taxer les enseignes publicitaires des commerçants ; ça veut donc dire qu'il y a pensé... et, comment être sûr qu'il tiendra cette promesse , il a déjà tant promis, rappelez-vous Chers Electeurs, sa promesse de construire une salle des fêtes, ou celle de construire une crèche, ou celle de faire un terrain de foot synthétique... et j'en passe... alors méfiez-vous Chers Commerçants... À l'heure du bilan de sa mandature, ses résultats sont bien loin de ses prévisions de campagne d'il y a 5 ans. LES CREPYNOIS JUGERONT.

Michel Houllier
(groupe en avant pour Crépy).

► RENDEZ-VOUS

6 AVRIL À 20H
CENTRE CULTUREL MJC
Soirée scène ouverte jeunes talents co-organisée avec L'assoc' Au Boeuf et la CCPV.

13 AVRIL DE 15H30 À 17H
RESTAURANT SAINT-ANTOINE
Café Philo : D'où vient l'erreur ? par Julien Chardonnet.

17 AVRIL DE 15H À 17H
RESTAURANT SAINT-ANTOINE
Café mémoire par France Alzheimer Oise.

25 AVRIL DE 9H30 À 12H30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Bus départemental pour l'emploi.

26 AVRIL
ESPACE RAMEAU
10h-13h30 : atelier cuisine avec SOLEPI, épicerie solidaire.
13h30-16h30 : atelier broderie.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. -
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60, bis rue de Soissons.

ÉTAT CIVIL

Les informations enregistrées par le service d'état civil à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne peuvent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont il est investi. De fait, conformément à la loi RGPD visant à protéger les données à caractère personnel, en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'état civil ne paraîtra plus sur le CrépyMag&Infos.

SUIVEZ-NOUS :



► ÉVÉNEMENTS

6 ET 7 AVRIL
SALLE DES FÊTES
Salon de la gastronomie et de l'artisanat par INNER Wheel et le FCPE Vaumoise.

24 AVRIL DE 9H À 13H
LA PASSERELLE, 62 RUE DE SOISSONS
Forum de l'alternance.
Plus d'informations sur www.mlej.fr

STAGES

DU 8 AU 12 AVRIL - STAGE MULTISPORTS
Au programme : canoë, baseball, dragon-boat, billard, jeux de raquettes et randonnée. Réservé aux enfants nés en 2008, 2009 et 2010.
Contact : sport@crepyenvalois.fr ou 03 44 59 42 14.

DU 15 AU 19 AVRIL - ANIM'T VACANCES
Au programme : acrobbranche, défis sportifs, land art, rando écolo, plaines de jeux. Réservé aux enfants de 7 à 11 ans.
Contact : laurent.maillot@crepyenvalois.fr ou 03 44 59 42 14.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgeois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.
Tél. : 03 44 94 07 36.
Patricia Cloux - Mobile : 06 10 12 65 38.
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31.
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76.
Tél. : 03 44 87 07 31.

- 13 rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84



PARLONS-EN ! RÉUNION PUBLIQUE

BUDGET 2019 : INVESTIR POUR L'AVENIR

BRUNO FORTIER, MAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS,
ET SON ÉQUIPE VIENNENT À VOTRE RENCONTRE
POUR VOUS PRÉSENTER LE BUDGET 2019.

MARDI 7 MAI 2019 | 20H30

SALLE DES FÊTES - 25, RUE NATIONALE

+ D'INFOS : WWW.CREPYENVALOIS.FR